

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

SOMMAIRE

I Au prone. — II Titulaires d'églises paroissiales. — III Prières des Quarante-Heures. — IV Correspondance romaine. — V Nouvelles religieuses. — VI Re traite sacerdotale mensuelle. — VII Offices de l'église. — VIII Aux prières. — IX. Prières pour l'Eglise.

AU PRONE

Le dimanche, 13 janvier

On annonce la fête du S. Nom de Jésus ;

On lit les décrets sur le mariage (conc. de Trente et de Montréal).

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 20 janvier

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 3 janvier, Sainte-Geneviève ; du 15 janvier, Saint-Paul l'Ermitte ; du 17 janvier, Saint-Sulpice ; du 19 janvier, Saint-Canut ; du 11e dim. après l'Epiph., Saint-Nom de Jésus (Maison-neuve.)

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 14 janvier, Saint-Hilaire ; du 16 janvier, Saint-Marcel ; du 20 janvier, Saint-Sébastien.

DIOCÈSE DE TROIS-RIVIÈRES. — Du 3 janvier, Sainte-Geneviève (Batis-can) ; du 8 janvier, Saint-Séverin.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 16 janvier, Sainte-Priscille (Ditchfield).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 5 janvier, Saint-Télesphore ; du 17 janvier, Saint-Antoine Abbé.

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — Du 15 janvier, Saint-Paul l'Ermitte (Sheen-boro).

DIOCÈSE DE JOLIETTE. — Du 3 janvier, Sainte-Geneviève (Berthier).

Prières des Quarante-Heures

MERCREDI, 9 JANVIER — Collège de Sainte-Thérèse.

VENDREDI, 11 " — Couvent d'Hochelaga.

DIMANCHE, 13 " — Saint-Pierre à Montréal.

MARDI, 15 " — Mort Saint-Louis.

DE LA MAISON MÈRE

C. N. D.

09082

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 7 décembre 1906.



OUS venons d'avoir dans la Cour Romaine deux faits qui innovent complètement et montrent que le pape Pie X n'est pas esclave des formes anciennes.

— La première dérogation est le chapeau donné en forme privée au cardinal Samassa, archevêque d'Erlau en Hongrie. Ce prélat, créé cardinal l'année dernière, voulait absolument recevoir son chapeau ; et bien qu'il eût été sollicité d'attendre l'époque à laquelle Pie X ferait un consistoire, il n'a point voulu de ces lenteurs. Faisant manœuvrer la cour d'Autriche, exploitant le sentiment national hongrois, il a fini par obtenir que Pie X lui conférerait le chapeau dans un consistoire public, tenu exprès pour lui. En général les papes ne créent jamais isolément les cardinaux ; et quand il s'agit de leur conférer le chapeau, ils s'arrangent toujours de façon que cette cérémonie se fasse pour plusieurs à la fois. C'est une coutume tellement invétérée, si je puis dire, qu'elle était passée en règle. Pie X, qui peu après son élection avait donné d'une façon privée le chapeau à un cardinal espagnol, a bien voulu consentir à tenir un consistoire public pour le cardinal Samassa, mais Dieu en a décidé autrement. Le cardinal, qui était à Rome depuis quelques jours, est tombé malade et n'a point pu, à cause de son état de santé, supporter les fatigues d'un consistoire public. Le pape alors a été obligé de faire pour lui ce qu'il avait fait pour le cardinal espagnol. Et dans une courte cérémonie qui a précédé le consistoire secret, lui a donné le chapeau, puis faisant retirer tout le monde lui a fermé et ouvert la bouche et lui a assigné comme titre la basilique de Saint-Marc.

— Mais nous avons encore un exemple plus étonnant de cet oubli des formalités, quand celles-ci peuvent gêner l'expansion de la volonté pontificale ou en diminuer les effets. Mgr Eyssautier avait été nommé évêque de la Rochelle, il avait prêté serment à la nonciature, et le sacre avait été fixé au 30 novembre, jour de saint André. Par suite de je ne sais quel concours de circonstances, les bulles qui devaient lui être envoyées n'avaient point été faites, et les bureaux de la chancellerie n'avaient pas même reçu l'ordre de les établir.

L'avant-veille au soir, le cardinal Lecot, prélat consécrateur, envoie une dépêche à la Secrétairerie d'Etat réclamant les bulles de l'élu, et montrant la nécessité de prendre rapidement possession du siège de la Rochelle à cause de l'échéance du 11 décembre. Le lendemain le cardinal recevait un télégramme de Mgr Benigni, sous-secrétaire des affaires ecclésiastiques extraordinaires, parlant au nom du pape et ordonnant de procéder au sacre, bien que les bulles n'eussent point encore été expédiées. Un autre télégramme analogue était adressé à Mgr Montagnini, gérant de la nonciature à Paris, qui à son tour en faisait part au cardinal de Bordeaux. Et quand, le lendemain dans la cérémonie du sacre, le prélat consécrateur a dit aux deux prélats co-consécrateurs : "*Habetis mandatum apostolicum*". Ceux-ci ont répondu : "*Habemus*". Mais ils n'ont pu que tendre un télégramme, ce pourquoi le cardinal n'a pas jugé à propos de dire, comme le prescrit le pontifical, "*Legatur*". Du reste à Rome dans les sacres qui s'y font assez fréquemment et qui sont réservés aux cardinaux, on ne lit jamais le bref. Le cardinal consécrateur le prend entre ses mains, et le remet à un maître des cérémonies. La raison en est que parmi leurs privilèges, les cardinaux ont celui d'être crus sur parole ; et quand ils procèdent à un sacre d'évêque, le peuple et le clergé doivent croire qu'ils ont reçu pour cela tous les pouvoirs et accompli toutes les formalités. C'est la première fois que le télégraphe a tenu lieu de bulle pontificale.

— On se rappelle les clameurs que poussa toute la presse juive et judaisante quand le cardinal Merry del Val s'installa dans les salles Borgia pour y recevoir.

L'appartement qui lui était destiné, le premier étage des loges au-dessous de l'appartement pontifical, était loin d'être prêt, et il lui fallait bien loger quelque part, et avoir ses salles de réception. Certes le cardinal ne se trouvait pas à son aise dans ces grandes salles qui, depuis Alexandre VI, par suite des constructions successives avaient perdu beaucoup de lumière et complètement le soleil. Mais il faisait contre fortune bon cœur. La générosité d'un prêtre espagnol a permis de résoudre la difficulté, en faisant les frais de tous les travaux nécessaires pour rendre le premier étage du palais pontifical digne de sa nouvelle destination. Don Recorder a fait les choses princièrement, mais les ouvriers ont fait les réparations à l'italienne, c'est-à-dire qu'ils y ont mis dix-huit mois.

On entre dans le nouvel appartement par l'escalier qui monte à la salle Clémentine. Il se compose d'une grande pièce d'entrée et de deux autres salons d'attente ; puis viennent la salle dite des congrégations, où se tiennent les congrégations dont le cardinal Merry del Val est président de droit ou de fait ; la salle du trône, et un grand salon qui servira au cardinal de bureau de travail et de bibliothèque. De cette pièce on va directement aux appartements privés du cardinal. Pour les pièces où sera admis le public, le mobilier sera sobre, mais artistique, s'harmonisant avec les fresques dont plusieurs sont de l'époque de Paul V. Le cardinal a adopté pour ses appartements privés le genre anglais avec son confort qui, au point de vue hygiénique, est ce qu'il y a de mieux. On espère que tout sera fini avec l'année 1906 et que le cardinal Merry del Val pourra inaugurer la nouvelle année dans les appartements définitifs du Secrétaire d'Etat.

Rome, 12 décembre 1906.

— Cette journée est malheureusement historique : elle marque la fin pratique du concordat, et le commencement d'un régime où l'Eglise en France sera sous le pressoir, où les hommes se ligueraient contre Dieu et son Christ. Un nouveau chapitre est en train de s'inscrire en appendice à l'ouvrage de Lactance : *De la mort des persécuteurs*.

— On avait beaucoup discuté pour savoir s'il fallait faire une déclaration préalable de réunion publique, et j'en avais déjà parlé. Mais cette déclaration, ne donnait aucune sécurité à l'Eglise. Aussi le Souverain-Pontife, partant de ce principe que Dieu n'est pas soumis au droit commun, qu'il n'est point nécessaire de s'adresser au maire ou au garde-champêtre pour que des catholiques s'unissent et prient Dieu, a déclaré dans les instructions envoyées à la veille de la séparation qu'il n'y aurait aucune déclaration à faire au gouvernement, et que les catholiques resteraient le 12 décembre dans leurs églises comme ils y étaient le 11. Cette décision a complètement bouleversé les plans du gouvernement qui se flattait de tenir au moins par un point l'Eglise et, par ce point, d'arriver à lui faire accepter tous les autres. Il a jeté le masque. Et, après avoir fait faire une perquisition à la nonciature, il a expulsé Mgr Montagnini. Bien plus, perdant toute mesure, et n'écoutant que sa rage de voir ses plans déçus, il passe à la persécution ouverte. Aujourd'hui 36,000 procès-verbaux doivent être faits dans toutes les églises de France pour tenue de réunions

illégalles. Les projets les plus fous courent dans la Chambre des députés, et un groupe de radicaux va demander que l'on ne puisse point baptiser un enfant sans le consentement par écrit de ses pères, mères, tuteurs, et si c'est un orphelin hospitalisé dans un établissement communal, sans la permission du maire. Il faut donc que ces quelques gouttes d'eau versées sur le front d'un enfant aient une influence bien étrange et bien merveilleuse, puisque la République française s'apprête à partir en guerre contre elles. Allez nier maintenant l'efficacité des sacrements, auxquels les radicaux et socialistes montrent plus croire que pas mal hélas ! de chrétiens.

— La République française a déclaré la guerre à l'Eglise, car le geste du pape, disons le mot puisqu'il entre dans la littérature, a eu ce résultat de démasquer le plan des sectaires qui voulaient bien détruire l'Eglise, mais se refusaient absolument à endosser le peplum de Néron ou de Dioclétien. Ils y arriveront, et du pas dont ils marchent cela ne tardera pas. Il est évident pour toute personne que le gouvernement est affolé, qu'il a perdu tout sang froid, alors que le Souverain-Pontife, assisté par le Saint-Esprit, a conservé complètement le sien. Mais, et voilà où je voulais en venir, tout le monde sait que la persécution actuelle contre l'Eglise de France vient de la franc-maçonnerie. Elle l'a d'abord délibérée dans ses convents puis l'a imposée aux pouvoirs publics. Or voyons ce qui se passe dans l'Argentine. Les francs-maçons se croyaient si bien les maîtres dans ce pays qu'au commencement de cette année ils demandèrent leur reconnaissance officielle au gouvernement et livrèrent leurs statuts. Suivant la loi la demande fut adressée au procureur-général, pour qu'il donnât son avis sur ces statuts et déclarât s'ils étaient ou non contraires à la constitution de la république. Or le procureur-général a fait son rapport et, prenant les articles des statuts un par un, a démontré que presque tous étaient en opposition avec la constitution. En suite de ce rapport, les francs-maçons argentins se sont vus refuser l'approbation et la reconnaissance qu'ils se croyaient sûrs d'obtenir. Il est vrai que cela se passe en Amérique à quelques six mille kilomètres de l'Europe.

— On n'est pas sans avoir entendu parler au Canada de la question que des savants hypercritiques font sur la translation de la sainte maison de Lorette. Dans ces derniers temps, l'attaque a été commencée par un religieux italien qui, il faut vite le dire, n'avait point

pris l'imprimatur de son supérieur. Elle a été continuée par un prêtre de Paris, délayant ce qu'avait dit l'auteur italien. Un autre jouteur est entré en scène, M. le chanoine Ulysse Chevalier, qui avec son érudition incontestée, avec les ressources bibliographiques qu'il possédait, a prétendu donner le dernier mot, et a déclaré que le fait de la translation : *Alma Domus Lauretanae* était une légende.

— Après avoir lu le livre d'Ulysse Chevalier on pourrait dire que des documents il ne conste pas du fait de la translation miraculeuse. M. Ulysse Chevalier conclut que le fait n'a point existé, et en le disant il s'écarte complètement des règles de la logique. De plus, il s'en faut que le volume du savant chanoine soit inattaquable. Il n'a pas tout cité intégralement et il y a certains textes très importants, qui complétés disent positivement le contraire de ce qu'on leur faisait affirmer. Le R. P. Eschbach, ancien supérieur du Séminaire-Français, qui s'est beaucoup occupé de la question, disait que si l'on voulait faire la liste des erreurs, inexactitudes ou lacunes qui sont dans cet ouvrage, on ferait un livre aussi long que celui-ci. On peut donc dire qu'Ulysse Chevalier a posé la question, on ne saurait dire qu'il l'a close. Et voilà que le Dr Lapponi, qui vient de mourir, déclarait, dans un article défavorable au fond à la *Santa Casa*, qu'il attendait le livre bien plus profond que doit publier sur ce sujet un savant de Munich, le Dr Huffer. Si les antilorétains apprécient en ces termes la panoplie que leur présente le chanoine français, on ne s'étonnera pas que les partisans de la *Santa Casa* ne se déclarent point vaineus d'avance.

— De plus, et voici ce qui est inédit, la Sacrée Congrégation des Indulgences et Reliques a été saisie de la question et va y travailler. On a découvert dans les archives du Vatican des documents très précieux qui vengent la *Santa Casa* de Lorette des attaques actuelles. On ne les communique point au public, mais quand le décret paraîtra, il s'appuyera, s'il y a lieu, sur ces documents inconnus du Dr Huffer, d'Ulysse Chevalier et des autres.

— Regardons donc ces attaques avec intérêt, mais sans peur ; la Sainte Vierge saura défendre sa maison sur la terre, et il paraît qu'elle a déjà, par ces documents des archives Vaticanes, indiqué comment.

DON ALESSANDRO.

TABLE DES MATIERES

CONTENUES DANS LE

XLVIII^e VOLUME

	PAGES
A	
A la Providence, vêtue et profession religieuse.....	30
Alcoolisme (l') au congrès des Trois-Rivières.....	123
Ames (les) du purgatoire.....	361
Apostolat de la prière.....	16, 76, 159, 240, 302, 368, 417
Archambeault, Sa Grandeur Mgr, à Montligeon.....	269
Association (l') catholique de la Jeunesse canadienne-française.	9
Australie — L'organisation de l'Eglise catholique.....	200
B	
Bénédictin d'un couvent à Lachute.....	255
Bibliographie.....	48, 143
Blasphème (un) officiel... ..	51
Bonne (la) presse.....	348
Bon-Pasteur (au).....	413
" Buck, mon pauvre Buck ".....	54
C	
Calvaire (au) du lac des Deux-Montagnes.....	194
Catéchisme (le).....	125
Catéchisme (le) de Pie X traduit en français.....	140
Catherine Tekakwitha, vierge iroquoise.....	69
Carmélites (les seize) de Compiègne.....	261
Chant grégorien.....	121
Chez les Incurables.....	409
Cimetière (au) — La fête des morts.....	277
Commission pontificale biblique.....	110
Congrégation de Notre-Dame — Cérémonie de profession et de vêtue.....	176
Consultation.....	287
Consultation liturgique.....	394
Correspondance romaine, 2, 18, 34, 66, 98, 114, 130, 242, 258, 274, 290, 322, 339, 354, 370, 386,.....	402
Courtes réponses à diverses consultations.....	238, 295, 366
Couvent de Saint-Laurent — Profession religieuse.....	159
Crèche (la) chez les Sœurs de Miséricorde.....	357
Crise (la) du protestantisme.....	405

	PAGES
D	
Dernière (une) messe au couvent	282
Deux grands évêques.....	205
Discours (le) de Mgr Archambeault sur les choses de France....	419
Doigt (le) de Dieu.....	182
E	
Ecole (l') de Pharmacie Laval — Allocution de M. le vice-recteur	214
Ecole (une) du soir chez les Dames du Sacré-Cœur.....	208
Emiettement (l') du protestantisme.....	72
Enfants (les) catholiques en Pologne.....	383
Enseignement (notre) primaire... ..	117
Enseignement (notre) secondaire.....	137
Excuses (des).....	122
Extrême-Onction (l').....	133
F	
Fête (la) du travail.....	162
Fêtes religieuses à Oka.....	69
Franc-maçon (un) devant la mort.....	333
Fumisterie (une).....	50
H	
Heure (l') sainte.....	168
I	
Influence (l') des mauvais livres.....	306
Informations.....	253, 317
Informations religieuses.....	270
Inventeur (l') des lunettes.....	79
J	
Jésuites (les) et la Nouvelle-France au XVIIIe siècle, d'après des documents inédits.....	143
Joseph Blais (M. l'abbé).....	151
L	
La bible et la critique.....	139
Langue (la) française aux Etats-Unis.....	29
La Peur.....	15
Leclair M., P. S. S.....	85
Lectures défendues.....	202
Le 11 décembre en France.....	389
L'Eglise, le pape, les persécuteurs.....	135
Les enfants et la communion fréquente.....	307

	PAGES
Lettre des cardinaux, archevêques et évêques de France au clergé et aux fidèles de leurs diocèses.....	236
Lettre Encyclique de Notre Très Saint-Père le pape Pie X, aux archevêques et évêques de France.....	146
Livre (le) de M. André Siegfried.....	153
M	
Manque de savoir vivre.....	108
Messes (des) pour les trépassés.....	334
Modernistes (les) et l'encyclique " Pieni l'animo ".....	365
Mort de Christophe Colomb.....	23
Mort (la) réelle et la mort apparente.....	62
N	
Neuvième anniversaire de la Consécration épiscopale de Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési, archevêque de Montréal..	82, 104
Noces (les) de la révérende Mère Hamel.....	277
Nominations ecclésiastiques.....	5, 29, 171, 217, 253
Nominingue (au) — Discours de Mgr Sbaretta.....	89
Nouvelles religieuses.....	76, 303, 312, 331, 350, 380, 396, 427
O	
Oeuvre (l') de l'alcoolisme.....	82
Officiel — L'Union de prières.....	
Ordonnance de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal....	388
Orphelinat (l') Saint-Arsène, à Villeraï	249
Où en est la réforme de l'orthographe en France.....	415
P	
Paraboles (les) dans l'Évangile.....	38
P paroisses (les) nationales — Décret de Mgr l'archevêque de Montréal.....	248
Pèlerinages (les) de Lourdes — Guérison d'une aveugle.....	220
Peuple (le) japonais.....	316
Pie X et les religieuses gardes-malades.....	141
" Pie X intime "	184
Poésie : — La Fête-Dieu à Montréal.....	6
Portraits (trois).....	376
Pourquoi le pape n'a pas accepté la loi de séparation.....	196
Prières (les) après la messe.....	96
Profession perpétuelle — Sœurs de la Providence.....	112
Propos (à) d'une consultation.....	272

	PAGES
Propos (à) d'un incendie.....	346
Providence (à la) — Vêtue et profession religieuse.....	363
Q	
Quarante-Heures (les) à la Cathédrale.....	373
Quelques aveux.....	174
Question (la) des langues aux Etats-Unis.....	284
Question (la) sociale en Angleterre.....	60
Question (une) de vol.....	326
Quinze (les) promesses du Saint-Rosaire.....	267
R	
Récant miracle eucharistique.....	208
Réceptions à l'archevêché.....	418
Religieux (les) de Sainte-Croix.....	184
Retraite sacerdotale mensuelle.....	225, 312, 380
Rome et Madrid — Négociations diplomatiques.....	324
S	
Sainte-Anne.....	42
Sainte (la) Eucharistie et les sauvages.....	44
Sainte-Julie de Verchères — Convention des anciens paroissiens	172
Saint-Siège (le) — Prestige grandissant.....	330
Seconde assemblée plénière des évêques de France.....	199
Seconde assemblée plénière de l'épiscopat français.....	217
Séparation (la) en France.....	342
Sœurs de Miséricorde — Cérémonie de vêtue et de profession religieuse.....	208
Sœurs des Saints-Noms de Jésus et de Marie — Lettre de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal à l'occasion de la mort de la révérende Mère Marie du Rosaire.....	234
Sœurs (les) de la Providence chez le pape.....	175
Suppression de deux congrégations romaines.....	22
U	
Union (l') de Prières — Décret de Mgr l'archevêque de Montréal	245
V	
Variétés.....	73, 189, 286, 430
Vêtue au Couvent de Saint-Laurent.....	75

NOUVELLES RELIGIEUSES

L'année nouvelle. — L'année liturgique est déjà commencée depuis le 2 décembre, avec le premier dimanche de l'Avent. Mais la force de la coutume veut que le 1er janvier soit partout le premier de l'an, le *Jour de l'an*, comme on dit, où s'échangent les vœux et se forment les souhaits. A ses nombreux et bienveillants lecteurs, la *Semaine* souhaite une bonne et sainte année. Elle n'est pas gaie pour l'Eglise, pour le pape et pour la pauvre France, le pays que nous aimons toujours, l'année qui commence. Mais la vie présente n'est pas la seule vie, l'éternité est à Dieu et, d'ailleurs, l'histoire nous apprend que, même ici-bas, l'avenir est à Dieu. Son heure viendra.

La réception du clergé à l'archevêché. — Beaucoup de prêtres, tant séculiers que réguliers, se sont réunis au salon de l'archevêché, la veille du premier de l'an, pour saluer Mgr l'archevêque et lui offrir leur filial hommage. Mgr Racicot a dit au nom de tous à notre métropolitain les vœux qu'on forme pour son bonheur. Sa Grandeur a répondu par une allocution, dans laquelle elle a rendu hommage au zèle de ses prêtres et leur a proposé, pour être encore meilleurs, d'imiter davantage le Christ. Eux aussi, les prêtres, doivent être des modèles, et par la parole et par l'exemple. Comme il était naturel, dans les circonstances, Monseigneur a parlé des choses de France à ses prêtres. Tout en reconnaissant qu'humainement parlant la cause de la foi au pays de nos pères semble bien perdue, Monseigneur ne veut pas qu'on désespère et il a un mot de sympathie particulièrement délicat à l'adresse des prêtres de France

qui travaillent chez nous et avec nous à la vigne du Seigneur. Il sait qu'ils souffrent et il leur affirme que tous avec eux nous souffrons. Il cite le télégramme que lui adressait l'autre jour, en retour des sympathies que Monseigneur lui avait mandées au nom de son clergé et de son diocèse, le vénéré cardinal Richard, archevêque de Paris : « Profonde reconnaissance, union de prières ». Puis Monseigneur parle de la tempérance, du *Denier de Saint-Pierre*, il annonce tout joyeux qu'il compte pouvoir cette année envoyer \$10,000.00 au pape, il insiste et demande d'insister sur l'observance du dimanche, il signale l'importance des œuvres de presse, il conseille de chercher à bien discerner pour les mieux encourager les journaux qui ont le souci, au moins, de donner la note juste sur les choses religieuses, soit en corrigeant les dépêches, soit en publiant des articles de fond solides et chrétiens, il invite enfin les aumôniers des cercles et des sociétés à profiter de leur position pour instruire ceux auprès de qui ils ont un accès facile et il termine en donnant à tous sa bénédiction.

Le 25ème anniversaire de l'Adoration Nocturne. — Au premier jour et à la première heure de l'année, depuis trois ans, les membres de l'*Adoration Nocturne* à Notre-Dame de Montréal, après avoir passé l'heure de garde aux pieds du Saint-Sacrement, ont la faveur d'avoir une messe de minuit, à laquelle du reste tous les fidèles peuvent assister par permission spéciale de Sa Sainteté Pie X (7 décembre 1904). Cette année, on faisait coïncider avec ce pieux et impressionnant exercice la célébration du 25ème de la fondation de l'association, en décembre 1881. Ce fut vraiment solennel et consolant. Quand s'acheva l'heure sainte, si bien nommée, et au moment où Mgr l'archevêque arrivait pour la bénédiction du Saint-Sacrement et pour la célébration de la messe, la vaste église était comble.

Les nefs et les galeries étaient remplies de fidèles, cependant qu'au sanctuaire les *Adorateurs* achevaient de psalmodier l'office du Saint-Sacrement.

L'acte de consécration. — Avant le chant du *Tantum*, M. L. J.-A. Derome, de la maison Cadieux & Derome, le même pieux laïque qui, il y a un quart de siècle, avec l'approbation de Mgr Fabre et sous la direction de M. Martineau, P. S. S., fondait avec un groupe de chrétiens zélés, l'*Adoration Nocturne*, à Notre-Dame de Montréal, et qui en est encore le président, récita un acte de consécration spécialement approuvé pour la circonstance. Comme l'indiquait une carte-souvenir, distribuée aux *adorateurs* et où se voit l'image du Bon Maître frappant à la porte de tous les cœurs, c'était la 1630^e nuit, depuis décembre 1881, que les *adorateurs* passaient devant l'ostensoir de Jésus, pour répondre à l'appel du Maître : Présent. L'acte de consécration s'adressait donc à Jésus, « le maître du temps et de la vie », pour l'adorer, le remercier, le supplier et lui promettre fidélité à l'honneur de monter la garde aux pieds de son ostensor. Ce fut profondément édifiant.

Le discours de Monseigneur au peuple de Notre-Dame.—Après avoir donné la bénédiction du Saint-Sacrement, sous le coup de minuit, et avant de dire la messe, Mgr l'archevêque fit une allocution. Nous n'en pouvons indiquer ici que les grandes lignes. « De tout ce qu'a été une année qui finit, de tous ses travaux, ses luttes, ses joies et ses denils, que reste-t-il autre chose qu'un souvenir ? se demandait l'archevêque. Tout ce qui passe n'est rien et pourtant c'est toute la vie d'ici-bas. Aussi bien ce sont surtout les vrais biens, ceux qui restent comme des mérites pour la vie future, qu'il faut souhaiter à ceux qu'on aime. Et, à tous ses diocésains, à ceux qui sont absents comme à ceux qui sont présents, aux pauvres surtout, à ceux qui souf-

frent, aux prisonniers, aux malades, Monseigneur donnait les bénédictions de Dieu, les bénédictions du nouvel an. Comme la veille au clergé, et comme plus tard à la grand'messe de la cathédrale, cette nuit-là également Monseigneur parla de la crise religieuse en France. Il souligna notamment combien c'était juste, sous les voutes de cette ancienne église de Notre-Dame, où tant de fois des fils de France ont fait du bien à l'âme canadienne, de protester contre la lutte haineuse que les sectaires font à l'Eglise. Il rappela, avec une émotion qu'il ne cherchait pas à voiler, que nous sommes toujours en droit de compter sur Dieu au pays de Charlemagne, de saint Louis et de Jeanne d'Arc et que, tôt ou tard, les Néron modernes et les Julien l'Apostat du XXe siècle verront s'ouvrir le cercueil, que leur prépare le Galiléen. Enfin, il eut des mots touchants pour féliciter les *Adorateurs*, ses chers fils, du bien qu'ils font, pour leur souhaiter de croître et de se multiplier, eux, les *gardes d'honneur* de Jésus-Hostie.

RETRAITE SACERDOTALE MENSUELLE

Mercredi, 9 janvier, au grand-séminaire

Les exercices communs de la retraite mensuelle pour le clergé du diocèse de Montréal se font chaque deuxième mercredi du mois, au grand-séminaire. Ils auront lieu cette semaine le 9 et commenceront à 2 heures précises. Ils comprennent la récitation des vêpres et complies, la préparation à la mort et une instruction suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.

Tous les prêtres sont invités à suivre ces exercices.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 13 janvier

DIVERS OFFICES DU JOUR :

On fait, en ce jour l'octave de l'Épiphanie. — Nous trouvons à l'autel le même Dieu que les mages ont visité dans l'étable. Comme eux, prosternons-nous avec foi. Avec eux, offrons-lui l'or de notre amour, l'encens de notre piété et la myrrhe de la mortification chrétienne.

On commence aujourd'hui l'office de S. Hilaire, évêque de Poitiers (France) appelé par S. Augustin, l'insigne docteur de l'Eglise. Il eut la gloire d'avoir pour disciple le grand S. Martin de Tours (France) à qui il communiqua sa rare doctrine et son zèle ardent. Converti du paganisme à la foi chrétienne en lisant l'Évangile, sa vigueur dans la défense de la religion lui mérita d'être exilé en Asie Mineure. A son ordre, des serpents qui infestaient une île se continrent dans les limites qu'il leur traça avec son bâton.

On fait mémoire de S. Félix, prêtre, de Nole (Italie méridionale). Il fut cruellement tourmenté par les persécuteurs de l'Eglise, mis au fers, couché sur des têtes de pots cassés, mais délivré pendant la nuit par un ange. A la suite de cette persécution, il fit des conversions innombrables et devint célèbre par sa sainteté et ses miracles.

DISPOSITIONS DES OFFICES :

Messe de l'octave de l'EPIPHANIE, *double privilég. de 1er cl.* ; messe propre ; préf. de l'Epiph. — Aux IIe vêpres, mém. de S. Hilaire (du 14) ; ant. *O Doctor... Hilari, v. Amavit* et de S. Félix (du 14) ; ant. *Iste, v. Gloria*.
 J. S.

AUX PRIERES

Sœur Louis-Alfred, née Marie-Elisabeth Archambeault, professe vocale, des Sœurs de Charité de la Providence, décédée à Montréal.

Sœur Alice Diamond, des Sœurs de la Charité de l'Hôpital-Général de Montréal, décédée à Saint-Boniface, Manitoba.

PRIÈRES POUR L'ÉGLISE

LN présence des graves événements qui se déroulent aujourd'hui en Europe, notre devoir est de prier beaucoup pour le Souverain-Pontife et en même temps pour la pauvre France. Il y a au cœur de certains hommes une haine inexplicable contre le Christ et son Eglise. Au nom de la liberté ils se font tyrans, et accomplissent de véritables actes de barbarie. Aveuglés par l'esprit du mal, ils ont déclaré une guerre à mort à cette Eglise qui a fait partout la gloire et le bonheur de leur propre patrie dans les siècles passés. Mais bien d'autres persécuteurs ont déjà essayé vainement ce que tentent les persécuteurs de nos jours. Ceux-ci ne triompheront pas plus que ceux-là, et l'Eglise, soyons-en sûrs, aura, encore une fois, à « fermer leurs cercueils ». L'Eglise peut souffrir, mais toujours seraine et confiante elle attend la réalisation des divines promesses de son Fondateur. C'est à nous qu'il appartient de hâter par nos supplications ferventes l'heure de sa glorieuse victoire.

Instruits par ce qui se passe en d'autres pays, heureux des libertés dont nous jouissons dans le nôtre, remercions le Seigneur qui veille sur nous et nous protège, et redoublons de zèle pour conserver forte et intègre au milieu de notre peuple la foi que nos pères nous ont léguée. Travaillons à cette grande œuvre par nos actes, notre parole et la sainteté de notre vie.

† PAUL, ARCH. DE MONTRÉAL.

(Extrait d'une lettre circulaire au clergé du diocèse, en date du 23 décembre 1906).